

II

PROFESSEURS DÉCÉDÉS

Ackersdyck (JEAN), né à Bois-le-duc le 22 octobre 1790, mourut à Utrecht le 13 juillet 1861. Il ne passa guère que cinq années à Liège; mais son enseignement laissa, dans notre pays, des traces qui ne sont pas encore effacées. Son dernier biographe ⁽¹⁾ nous rappelle qu'en 1847, à Bruxelles, au Congrès d'économie politique, « un » ministre d'Etat, M. Charles de Brouckère, déclarait que plus d'un publiciste belge devait à ce professeur hollandais la véritable intelligence de « la liberté économique. » La forte éducation que reçut Ackersdyck, sous l'œil paternel, le prédisposait autant que ses propres instincts à s'assigner le rôle de défenseur des idées modernes. Son père, avocat-secrétaire de la régence de Bois-le-Duc, était un homme lettré en même temps qu'un savant jurisconsulte ⁽²⁾; par-dessus tout il aimait la libre discussion et répudiait toute espèce de routine, bien qu'il fût très-

attaché aux opinions qu'il s'était faites après mûr examen. Persécuté à cause de sa fidélité à la maison d'Orange, Corneille Ackersdyck alla s'établir à Utrecht, où il demeura jusqu'en 1820; son fils Jean put ainsi s'adonner aux hautes études sans sacrifier la vie de famille. Ce n'est pas toujours un avantage, du moins quand les parents ont l'esprit étroit et intolérant; mais malgré le contraste des âges et des caractères, il y avait entre Corneille et Jean plus d'un point de ressemblance, l'un et l'autre goûtant l'érudition, l'un et l'autre ayant foi dans l'avenir ⁽³⁾. Tout concourait, ce semble, à hâter la maturité du jeune homme: l'influence de son père, les leçons et les entretiens de l'illustre platonicien Van Heusde, le cours éminemment pratique du professeur De Rhoer, qui saisissait toutes les occasions d'entretenir la jeunesse des choses les plus modernes; enfin les préoccupations politiques, qui donnaient

⁽¹⁾ M. le professeur Stecher (*Annuaire de la Société d'Emulation de Liège*, 1865).

⁽²⁾ Nous connaissons de lui un opuscule intitulé: *Observations sur la langue flamande par rapport aux provinces méridio-*

nales (trad. en français, par le baron Van Erthorn. Anvers, 1821, in-8°).

⁽³⁾ Stecher, *op. cit.* — M. C. Mees, *Levensberigt van Mr. Jan Ackersdyck*. Leiden 1862, in-8°, p. 4.

à la ville d'Utrecht une animation inaccoutumée, depuis que le roi Louis, frère de Napoléon, y avait fixé sa résidence. Il fut tout d'un coup question de supprimer les anciennes Universités : Jean Ackersdyck, qui n'avait pas vingt ans, s'empessa d'achever ses études, et présenta une thèse doctorale sur un point d'économie politique. Il débuta sans retard au barreau, et comme il possédait bien la langue française, il se fit une spécialité des affaires qui ressortissaient au *Tribunal des douanes impériales* (1). Telle était, au bout d'une courte pratique, l'importance du jeune avocat, que l'autorité française, pour ne pas se priver de ses lumières, l'exempta du service de la garde d'honneur (2).

La révolution de 1813 lui porta un coup sensible, et l'année suivante une grave maladie l'éloigna tout à fait du palais. A peine rétabli, l'élan patriotique de 1815 l'entraîna. Il prit du service dans les chasseurs à cheval, suivit jusqu'à Paris l'armée victorieuse, et une fois là, n'eut de repos qu'après avoir obtenu son congé ; il avait à cœur de profiter, pour compléter ses études, de son séjour dans la grande ville. Nommé en 1816 juge suppléant au tribunal de première instance d'Utrecht, il consacra ses loisirs à la rédaction du catalogue de la bibliothèque académique. De 1817 à 1825, il exerça tout à la fois les fonctions de substitut près le même tribunal, et celles de secrétaire du Collège des curateurs de l'Université. Il se fit dans ce dernier établissement une réputation de sévérité inflexible ; on s'accorde cependant à reconnaître que ses rigueurs ne furent jamais tracassières. « Le sens » de la légalité, assez rare en ce temps » là, dit M. Mees, était l'âme de sa vie ; » on s'étonnait, parfois même on se » plaignait de voir un membre du par- » quet aller jusqu'à mettre en doute la » valeur d'une ordonnance irrégulière. » Il arrive assez souvent que les hommes

de cette trempe demeurent indifférents aux choses extérieures et ne sont heureux que dans le silence de leur cabinet, constamment occupés de doctes controverses. Tel n'était point Ackersdyck : possédé d'une curiosité insatiable, il s'inquiétait de tout et observait d'aussi près qu'il pouvait la mobilité humaine. Il avait la passion des voyages, et il aimait les livres qui traitent des civilisations les plus lointaines. Son respect pour les moindres préférences d'un vieux père l'empêcha, jusqu'en 1818, de parcourir les pays étrangers ; mais à partir de cette époque jusqu'en 1861, il se donna libre carrière et employa toutes ses vacances à se rendre compte par lui-même de la véritable situation de l'Europe. « De l'Irlande jusqu'à » Kasan, de la Laponie jusqu'à Pa- » lerne et Gibraltar, il voulut tout » étudier dans sa vivante réalité. Avec » cette ténacité propre à la race germanique, il ne s'arrêtait devant aucun » ennui ; avec cette hauteur de vues que » donnent les lettres associées à la » philosophie, il s'intéressait à toutes » les manifestations de la vie du peuple. » Chaque soir, quelle que fût la fatigue » du touriste, il notait scrupuleusement » tout ce qu'il avait pu observer dans » la politique, dans la religion, dans » l'économie, dans l'administration, » dans l'industrie, dans la littérature, » et jusque dans les plaisirs et les pré- » jugés les plus grotesques » (3). On peut regretter qu'il n'ait livré au public que le récit d'une partie de ses pérégrinations : *les Fragments d'un voyage en Hollande*, entrepris dans le courant de l'année 1826 avec son ami Victor Bronn, professeur d'agronomie à Liège (v. ce nom) ; le *Voyage en Russie* (1835) ; deux notices sur la *Hongrie*, et sur la *Silésie* et les *Sudètes*, sont des remarques instructives et pleines de remarques souvent profondes sur les institutions sociales. Statistique des écoles, questions agricoles, questions financières,

(1) Institué pour connaître des violations du blocus continental.

(2) Stecher, *op. cit.*

(3) *Ibid.* — On trouvera des détails plus

explicités sur le fruit qu'Ackersdyck retira de ses nombreux voyages, dans la notice de M. O. Van Rees (*Almanach des étudiants d'Utrecht*, 1862, in-12°).

pondération des pouvoirs, libertés publiques, il passe tout en revue, et de tout il retire quelque enseignement utile, ce qui ne l'empêche pas de s'élever jusqu'aux hauteurs de l'idéal et de se recueillir quelquefois dans une pieuse pensée, témoin ce paragraphe de son voyage en Silésie : « C'est sur les montagnes qu'on se pénètre singulièrement de la petitesse de l'homme » et de la grandeur éternelle de Celui qui a tout créé. C'est là, je crois, ce qui produit cette jouissance ineffable que procurent les magnifiques tableaux de la nature. Quand on a voulu prouver par ce spectacle la sagesse de Dieu et l'immortalité de l'âme, on n'a peut-être pas fait valoir assez ce langage direct par lequel la nature s'adresse à notre cœur en y suscitant une conviction irrésistible. »

L'Université de Liège ayant eu le malheur de perdre, en 1825, l'un de ses meilleurs professeurs, Jean-George Wagemann (v. ce nom), le gouvernement fit des démarches pour y attirer le célèbre économiste Jean-Baptiste Say. Les négociations n'ayant pu aboutir, on nomma Ackersdyck, et les cours d'histoire politique et d'économie politique furent du même coup transportés de la Faculté des lettres dans celle de droit. Le professeur devait ainsi trouver un auditoire mieux préparé, plus disposé à s'intéresser à des questions spéciales, à des détails pratiques dont la jeunesse avait surtout besoin, la science économique étant encore trop nouvelle à cette époque pour lui offrir des théories générales suffisamment positives. Ackersdyck ne fut pas indigne de son prédécesseur. Il débuta le 31 décembre 1825 par un discours inaugural *Sur l'utilité des voyages pour les études historiques et politiques*. « En termes éloquentes, il montra ce que gagnent à quitter de temps en temps l'air natal les artistes, les poètes, les naturalistes et surtout ceux qui par l'histoire, la statistique et l'économie sociale, cherchent la raison des choses humaines. Mais sa modestie

l'empêcha d'invoquer ici l'autorité de son expérience personnelle et persistante pour achever de prouver que le voyage n'est fécond que quand il est nourri et préparé par de méthodiques études. » Ackersdyck fut d'autant plus vivement applaudi, qu'il sortait des banalités traditionnelles. Son cours fut la meilleure démonstration de la thèse qu'il avait soutenue le 31 décembre. Chaque année, il remonta dans sa chaire avec une nouvelle provision d'idées et d'observations recueillies dans les pays qu'il venait de visiter. Il ne dictait pas, mais se contentait de quelques notes échelonnées ; il tenait, disait-il, à se mettre dans la nécessité de préparer chaque leçon. Il visait à la brièveté ; son langage était sobre et parfaitement clair, et cette force contenue assurait précisément son succès. Le libéralisme de ses opinions répondait aux instincts de la jeunesse, très-préoccupée alors de questions politiques (v. WAGEMANN) ; on a dit avec raison que ses élèves devenaient véritablement ses disciples. Il exerça plus tard, par ses écrits, une grande influence en Hollande ; mais les étudiants d'Utrecht furent plus lents à l'apprécier. Il se plaisait à répéter, dans sa vieillesse, qu'il ne s'était jamais senti aussi heureux qu'à Liège. Il y avait vécu, d'ailleurs, dans une grande intimité avec ses collègues ; ce fut en outre dans cette atmosphère calme et sérieuse qu'il apprit à connaître Maria-Anna Walterthum, la femme qui devait achever de charmer sa vie et le consoler aux dernières heures.

Le gouvernement, qui faisait grand cas d'Ackersdyck, le choisit, en 1828, pour représenter l'Université de Liège au sein de la Commission consultative chargée de l'examen de toutes les questions relatives à l'enseignement supérieur (1). Cette enquête scientifique ne préoccupa que médiocrement le public ; la réforme des Universités paraissait moins urgente, aux yeux de l'opposition, que la proclamation de la liberté de l'enseignement. La révolu-

(1) Il y eut pour collègues MM. Ch. de Brouckere, Doncker-Curtius, Dotsege, de

Keverberg, O. Leclercq, Quetelet, etc. (v. ci-dessus, p. 66).

tion trouva Ackersdyck fidèle à la maison d'Orange; il partit pour Aix-la-Chapelle, puis, après un court séjour en Hollande, alla paisiblement attendre en Allemagne l'issue des événements. Il profita de son séjour à Berlin pour assister aux savantes leçons de Hegel, de Gans, de Michelet, de Savigny, de Von Raumer et du professeur de statistique Hoffmann. Attaché provisoirement à l'Université d'Utrecht vers la fin de 1834, il ne put y obtenir, jusqu'en 1841, aucun cours à examen (*Examen-collegie*) ou à certificat (*Testimonium-collegie*). Pendant dix ans, il traita devant un auditoire d'amateurs quelques questions spéciales choisies dans le domaine de ses études de prédilection. Enfin il fut appelé à remplacer Van Heusde dans la chaire d'histoire moderne, et en 1849, il devint titulaire du cours d'économie politique, après la mort de J.-R. de Brueys. Il ne quitta l'Université qu'en 1860, avec le titre de professeur émérite.

L'enseignement d'Ackersdyck se distinguait par une heureuse combinaison de la science pure et de ses applications. Selon l'usage du temps, il divisait l'économie politique en quatre parties, traitant respectivement de la formation, de la circulation, de la distribution et de la consommation des richesses. Il faisait précéder son cours d'une introduction historique étendue, qui lui prenait plus d'un tiers de l'année. Alors il discutait l'intervention de l'Etat dans l'industrie, la liberté du travail, les lois sur la propriété foncière, l'influence du mouvement international des capitaux sur la prospérité du pays; incidemment il abordait la question monétaire et l'organisation des banques; enfin son attention se fixait sur le problème du paupérisme. La science des finances n'entraît pas dans son plan; tout ce qui concerne la dette publique et le système des impôts rentrait dans son cours de statistique. Ici encore il débutait par une introduction, mais plutôt encyclopédique

qu'historique. Le *pays* et le *peuple*, tels étaient les deux objets de son corps de doctrine. Après avoir déterminé tous les éléments qui doivent être pris en considération dans la description d'une contrée, configuration géographique, situation, climat, fertilité du sol, ressources, moyen de défense, il passait à la population, tenait compte des races, des caractères et des mœurs, et traçait le tableau d'une statistique générale des citoyens, notant chemin faisant une infinité de faits intéressants, comparant entre elles les diverses nations civilisées, et laissant entrevoir qu'il était partisan des idées de Malthus. Il spécialisait ensuite son sujet en s'attachant directement à la statistique de la Néerlande. Ici le temps lui faisait défaut; il lui manquait quelques leçons supplémentaires qu'il eût consacrées aux colonies, sujet de ses vives préoccupations, comme on le verra plus loin. Mais sa collaboration active à différents recueils d'économie politique était le complément naturel de ses leçons. Il est peu de sujets de controverse qu'il n'ait au moins, touchés sur ce terrain. Il fut l'adversaire déclaré du protectionnisme, des droits différentiels, du principe de consignation maritime, des fonds secrets et des finances arbitraires. Monts-de-Piété, colonies de bienfaisance, lois des céréales, abus du crédit, papier-monnaie, affaires de Java, rien ne resta étranger à sa critique magistrale et courageuse. Il regardait comme un devoir de faire de la propagande et de combattre à outrance tous les préjugés économiques. Il défendait le principe de la publicité, et il prêchait d'exemple; il voulait la liberté la plus large, et il en usait lui-même en se lançant hardiment dans la mêlée politique. Ses *Réflexions sur la loi des céréales* (1835) firent sensation et irritèrent le gouvernement, qui le fit admonester par le baron Van der Capellen, président des Curateurs de l'Université d'Utrecht⁽¹⁾. Le tarif de 1845 servit de réparation

(1) M. Van der Capellen lui transmit, dit-on, le message à contre-cœur et atténué autant qu'il put l'humiliation qu'il devait in-

figer au zèle d'un professeur patriote (W. C. Mees et Stecher).

au penser libre-échangiste, dont le crédit s'accrut dès lors de jour en jour. Il lutta jusqu'à la fin : nous le voyons encore reprendre la plume en 1857 pour combattre un projet rétrograde sur la surveillance des métiers. En 1860, dans la réunion de la *Société d'Economie politique* de Paris, il protesta éloquemment contre les vices du monopole colonial (1). Le gouvernement hollandais doit travailler lui-même, s'écria-t-il, à l'émancipation intellectuelle et politique des Javanais. « C'est à l'indépendance individuelle, » et non pas à un servage abrutissant, » que doit tendre le système de notre » gouvernement... La transition doit » avoir lieu par la libre disposition » pour l'indigène de ses forces et de » son travail. Plus on avancera dans » cette voie, plus on obtiendra d'a- » vantages de la possession de Java. » Les vices inhérents au monopole » commercial se font aussi de plus » en plus sentir. Le commerce colos- » sal des produits d'une île cent fois » plus grande que la Hollande, se fait » d'une manière dispendieuse; les prof- » fits sont achetés si cher, que la li- » berté sans désordre augmenterait » immensément les profits pour la » nation. »

La loyauté d'Ackersdyck était à la hauteur de sa généreuse audace. Le ministre Van Hall, en pleine séance de la seconde Chambre des Etats-Généraux, l'avait traité de pamphlétaire; ayant eu l'occasion d'apprécier publiquement les actes de cet homme d'Etat, Ackersdyck en fit l'éloge sans aucune arrière pensée. Quand il croyait avoir la main pleine de vérités, il s'empressait de l'ouvrir, quelles que fussent être pour lui les conséquences de sa franchise; en revanche, il se défiait des engouements éphémères, ne s'inféodait à personne et n'en voulait systématiquement à personne. L'élévation de son carac-

tère, non moins que son savoir et son jugement sûr, donnait à ses avis de la consistance et du poids; on savait qu'il ne se prononçait qu'à bon escient, et qu'il ne transigeait jamais avec sa conscience. Il avait horreur des *tartuffes de mœurs*, qu'il croyait assez nombreux en Hollande; il détestait la dévotion intéressée, et s'élevait volontiers contre le formalisme de certaines sectes protestantes. On en a voulu conclure que ses convictions libérales ne reposaient sur aucune base religieuse. C'est une erreur et une injustice; il ne croyait au progrès que sous la garde d'une Providence. Quelques semaines avant sa mort, il écrivait dans son journal intime: « Me voici libre de tout devoir » officiel; mais je sens que ma fin » approche: j'ai soixante-dix ans. » Ayant toujours pris mes devoirs au » sérieux, j'ai préparé ce départ. Je » regarde en arrière avec mélancolie, » mais en paix avec moi-même: la vie » m'a servi à faire quelque bien. Le » crépuscule ne m'inquiète pas: il ne » ne saurait être long. Et j'en ai la con- » viction: un jour plus lumineux se » lèvera aussitôt après la nuit... »

Ackersdyck ne se reposait d'une activité que par une autre. Il ne quittait sa chaire ou son cabinet que pour aller prendre la parole dans les Congrès scientifiques, siéger dans des Commissions administratives ou travailler à son jardin. En juin 1861, à peine remis des fatigues d'une longue discussion au Congrès agricole de Dordrecht, il projeta un nouveau voyage: on eut beaucoup de peine à l'en dissuader; la veille de sa mort il travaillait encore. Il remplit toutes sortes de mandats, et partout il sut se rendre utile. Il siégea au Conseil communal d'Utrecht et aux Etats provinciaux; il présida en 1859 la Commission royale de statistique; il fut membre de l'Académie royale des sciences, et l'un des directeurs de la

(1) Il avait osé écrire à ce propos, dans le *Journal des Economistes* (t. XXXVIII): « Retirer du pays le plus gros produit possible, sans trop s'embarrasser du sort des populations conquises; pousser le principe de l'exploitation de l'homme jus-

» qu'à ses limites extrêmes, et ne s'arrêter » que devant la crainte de compromettre » les intérêts matériels, après lesquels on » court: telle est la pensée profondément » empreinte dans les actes du gouverne- » ment de Java. »

Société provinciale des arts et des sciences d'Utrecht; il présida la 3^e section du Congrès agricole, etc., etc. A Liège, il fonda, avec le concours de Destriveaux, d'Ernst, de Warnkœnig (v. ces noms), etc., la *Bibliothèque du jurisconsulte et du publiciste*; à Utrecht, avec ses amis MM. P. Broers, W. J. Van Hoytema, le dr A. S. Rueb, Hora Giccama et G. W. Vreede (son collègue), une revue intitulée: *Bijdragen tot de kennis van Nederlandsche en vreemde koloniën, bijzonder betrekkelijk de vrijlating der Slaven*. Il écrit dans les périodiques étrangers comme dans ceux de son pays, non pour le plaisir d'écrire, mais toujours pour hâter l'avènement des réformes qu'il avait en vue. Il a puissamment aidé au progrès des idées économiques en Hollande; le concert de louanges qui a retenti sur sa tombe n'est qu'un légitime hommage rendu à son activité féconde et à son patriotisme éclairé.

BIBLIOGRAPHIE (d'après MM. O Van Rees, U. Capitaine, etc.)

I. OUVRAGES PUBLIÉS SÉPARÉMENT

1^o *Bedenkingen tegen de Korenwetten*. Utrecht, Van der Monde, 1835.

2^o *Iets over het ontwerp eener zoogenaamde Giro- of Handelsbank*, bij gelegenheid der recentien van het werk van den heer W. C. Mees: *Proeve eener geschiedenis van het bankwesen in Nederland*. Rotterdam, Messchert, 1839.

3^o *Verhaal eener reize in Rusland*, gedaan in het jaar 1855. Groningen, W. Van Boekeren, 1840, 2 vol.

4^o *Nederlands Financiën. Nationale Schuld*. Amsterdam, J. Muller, 1843.

5^o *Nederlands Financiën. Nationale schuld*. Vervolg. Utrecht, Van der Monde, 1843.

6^o *Nederlands muntwezen*. Invissering der oude munten voor papier. Utrecht, C. Van der Post, 1845

7^o *Over belastingen en bezuiniging*. Utrecht, J. G. Broese, 1849.

8^o *Over het collegie van Reden en Generaalmeesters van de Munt*. Ibid., 1850.

9^o *Mouvement des idées économiques; progrès des réformes, état de la question coloniale en Hollande*. Utrecht, T. de Bruyn, 1861.

Publié d'abord à Paris, dans le *Journal des Economistes*, t. XXXVIII, p. 501-509.

II. COLLABORATION A DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

A. *Annales Academiæ Leodiensis* (vol. 9, 1825-1826)

10^o *Oratio de utilitate quam studia imprimis historica et politica à peregrinationibus capiunt*.

B. *Bibliothèque du jurisconsulte et du publiciste*.

11^o Notice sur l'enseignement du droit dans les Universités d'Italie (article signé W. A., écrit en collaboration avec le professeur Warnkœnig.)

C. *Vriend des vaderlands*.

12^o *Stukken uit eene reize door het koninkrijk* (1828, 1829, 1830; trois articles).

13^o *Bijdrage tot de kennis der Mac-Adamsche wegen* (1828).

14^o *Aankondiging van Jaarboekje uitgegeven op last van Z. M. de Koning* (1828).

D. *Konst-en Letterbode*.

15^o *Ijzeren spoorwegen in Frankrijk* (1834).

16^o *Johan Martin Honigberger, onverschrokken reiziger* (1836).

17^o *Ijzeren spoorwegen in Rusland* (*Ibid.*).

18^o *Over het werken van kinderen in de fabrieken* (1839).

19^o *Adam van Duren, Nederlandsch bouwmeester* (1840).

E. *Tydschrift voor geschiedenis, oudheden en statistiek van Utrecht*.

20^o *Spaarbank* (1835).

F. *De Gids. Boekbeoordelingen*.

21 *De 1837 à 1845, onze articles critiques sur des traités d'économie politique, des récits de voyages, des institutions diverses (l'école agricole de Höhenheim, etc., etc.)*

c. *Bijdragen tot de Staathuishoukkunde en de statistiek.*

22° Over het stelsel van oplage onder openbaar toezicht (1837).

h. *De Tijdgenoot.*

23° De 1842 à 1845, seize articles, *savoir* : De Staatscourant. — Koninklijk Besluit omtrent het ontslaan van een lid der Tweede Kamer van de Staten-Generaal. — Bestuur der financiën. Bijzondere fondsen. — Port-Natal. — Banken van leening (1842). — De koloniën van weldadigheid. — Gemengde huwelijken. — Hendelsvrijheid. — Geheimhouding, halve publiciteit. — Korte aanmerking. — Leening à pari tegen lage rente (1845). — Financiël voorstel van den heer van den Bosch. — Waarborg van gouden werken. — Muntwezen in de Nederlandsche Oostindische bezittingen (1844). — Muntwezen, etc. (*suite*). — Overbevolking (1845).

C'est peut-être par ces articles qu'on peut le mieux se faire une idée des opinions d'Ackersdyck.

i. *Bydragen tot de Kennis der Nederlandsche en vreemde koloniën.*

24° Berigten aangaande de Nederlandsche koloniën (1844).

25° Articles de critique (1844 et 1845).

j. *Algemeen letterlievend maandschrift.*

26° Hongarije (1849).

27° Silezië en de Sudeten (1850).

28° Appréciation de l'ouvrage de M. van Heel sur les banques de prêt en Hollande (1851).

29° It. de l'ouvrage du baron Sloet : Myn verblyf te Kissingen (1857).

k. *Nieuwe Bydragen bevordering van het onderwijs en de opvoeding.*

30° Critique des traités d'économie politique de Droz, de M^{me} Marcet et de J.-B. Say.

l. *Tijdschrift voor staathuishoukkunde en statistiek.*

31° Redevoering over Adam Smith (t. II, 1845).

32° Een paar stalen van pseudo-staathuishoukkunde (t. X, 1854).

33° Iets over de aanwending der sterfte tafels voor de kennis van den levensduur (*Id.*).

34° Berigten uit de Hollandsche kolonie Pella in Noord-America (t. XI, 1855).

35° Banken van leening (t. XIII, 1856).

m. *Staatkundig en staathuishoukkundig Jaarboekje.*

36° De statistiek (1854).

37° Trois comptes rendus : 1° de l'ouvrage de Harting sur l'île d'Urk; 2° de l'almanach officiel de la province de Gueldre (1854); 3° de l'Almanach pour les possessions hollandaises des Indes occidentales et de la côte de Guinée (1859).

Il existe sur Ackersdyck un assez grand nombre de notices biographiques. Les principales sont : celle de M. J. Garnier, dans le *Journal des Economistes* de Paris, août 1851. — L'article détaillé de M. O. van Rees (fils de l'honorable professeur émérite R. van Rees (v. ce nom), sur les services rendus par Ackersdyck à la science (*Almanach des Etudiants d'Utrecht*, 1862). — Une étude biographique par M. W.-C. Mees (*Handelingen van de Maatschappij der Nederlandsche letterkunde te Leiden*, 1862). — Une notice nécrologique dans l'*Annuaire de l'Académie royale des sciences* (La Haye, 1862). — L'article de M. Stecher et celui de M. Ul. Capitaine, cités plus haut. — V. encore la *Revue hollandaise d'économie politique* (citée ci-dessus, litt. L), t. XXI, et l'*Almanach populaire d'Utrecht*, année 1862.

Ansiaux (NICOLAS - GABRIEL - ANTOINE-JOSEPH), né à Ciney le 6 juin 1780, mourut à Liège le 26 décembre 1854.

Il fit ses premières études dans cette dernière ville, à l'école de la collégiale de Saint-Pierre, et montra de bonne heure les plus heureuses dispo-